



Mutation intra-groupe

Par proxil

bonjour, suite a une demande de mutation intra-groupe, j'ai besoin d'un convention tripartite hors mon employeur actuel refuse mon départ. Que faire ? merci

Par morobar

Bonjour,
Que faire ?

SI votre employeur refuse toute mutation, vous ne pouvez que démissionner et vous faire embaucher directement dans l'autre filiale.

Si c'est possible .

Par kang74

Bonjour

C'est effectivement très curieux de demander une mutation intra-groupe sans l'accord de votre employeur au départ , puisque c'est avec lui que vous êtes liée à un contrat de travail et que, hors démission, vous ne pouvez pas choisir de mettre fin à votre contrat avec ce dernier .